

Entre deux vallées... la
Ronce et le Rosseignies

Distance : **4,1 km**
Difficulté : **facile**
Accès PMR: **non**
Accès poussette : **difficile**

12



Balad'EAU

Pont-à-Celles



Une initiative du Contrat de Rivière Seine



A3980

Chap. N.-D. de la Charité

Départ : Eglise de Rosseignies - rue de Scoumont / rue du Râle - 6230 Rosseignies

Champ Marion

Rosseignies

Champ de Rosseignies

le Marais

Bois de Renissart



Légende

- Tracé Balad' Eau
- Point d'intérêt
- Cours d'eau
- Route

0 100m 200m

la Ronce


le Fond de la Flèche

Empruntez la **rue du Rôle** qui se situe en face de l'église paroissiale de la Sainte-Vierge.

1. ÉGLISE PAROISSIALE DE LA SAINTE-VIERGE



Cette église a été bâtie en 1878 en briques et en calcaire de style **néo-gothique**. L'orgue, situé à l'intérieur du bâtiment, est lui classé depuis le 17 mars 1980. Nous nous situons à **Obaix**, dans le hameau de Rosseignies, qui est un village de Pont-à-Celles. Obaix s'écrivait autrefois oesbaix ou oebaix, oe signifiant oie et baix signifiant marais. Obaix se traduit donc **le marais aux oies**.

 Au carrefour, traversez pour continuer tout droit. La route devient un chemin après le cimetière. Un peu avant la ligne à haute tension, profitez sur votre droite de la vue vers la tour du plan incliné de **Ronquières**. Ensuite, au bout de ce sentier, prenez le chemin vers la droite.

2. VALLÉE DE LA RONCE

Vous pouvez observer sur votre gauche la **vallée de la Ronce** sur le territoire de Seneffe. C'est un cours d'eau de 2^e catégorie, c'est donc la **province de Hainaut** qui se charge de son entretien. Celui-ci se jette dans le Renissart, qui arrive dans la Samme à Arquennes.


En Région Wallonne, **les cours d'eau sont classés en différentes catégories** :

- 1^{re} – gestion du Service Public de Wallonie (direction des cours d'eau non navigables),
- 2^e – gestion provinciale,
- 3^e – gestion communale,
- NC (non classé) – gestion du riverain, mais la gestion est bien réglementée ! On ne peut pas tout faire n'importe comment.

Enfin, il reste les cours d'eau navigables qui sont gérés par la direction des voies hydrauliques du Service Public de Wallonie.



© crsenne

 Continuez jusqu'à la **rue de Seneffe** et prenez sur votre gauche. **Faites attention**, cette voirie est assez fréquentée ! Ensuite, prenez directement à droite sur la **rue de Scoumont** vers **Petit-Roeulx**. Continuez jusqu'au point d'intérêt n°3.



3. CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA CHARITÉ



Vous pouvez observer sur votre droite la **Chapelle Notre-Dame de la Charité**.

Elle fut édifée en 1606 et restaurée à plusieurs reprises. Elle est **classée** depuis 1995. Ce bâtiment est accessible uniquement lors d'une messe qui se déroule fin juin.

Les chapelles sont nombreuses à jalonner les paysages wallons. Ces édifices religieux secondaires ont généralement été érigés par les habitants en reconnaissance ou en souvenir de bienfaits ou encore pour implorer la protection d'une habitation, d'une ferme et de leurs habitants.



Prenez la prochaine rue à droite (**rue de Scoumont**).

Le saviez-vous ?

Un **contrat de rivière** est une association qui a pour but de rassembler autour d'une même table les différents acteurs de l'eau. On y retrouve les communes, les provinces, la région, les agriculteurs, les offices de tourisme, les pêcheurs etc...

Il existe 14 contrats de rivières en Wallonie répartis par sous-bassin hydrographique.

Pont-à-Celles adhère à deux contrats de rivière : **Senne et Sambre** (www.crsenne.be et www.crsambre.be)



4. RUISSEAU DU ROSSEIGNIES

Suivez le ruisseau de Rosseignies qui est sur votre gauche, il est parfois bordé de **saules têtards**. La qualification de « têtard » indique la manière dont ils sont taillés et non une variété de saule. Le Rosseignies prend sa source dans le village du même nom. Nous nous situons en tête de bassin c'est-à-dire au début du territoire où l'eau s'écoule vers un même point. Ici les eaux s'écoulent vers la Samme, via le Renissart. Le Rosseignies alimentait jusqu'avant 1931 un moulin à eau appelé le **Moulin du Clicotia** situé en aval des étangs devant vous (vers votre gauche). Il n'existe que quelques vestiges de celui-ci dans le lit du cours d'eau (non visibles du public).

Pont-à-Celles est traversé par la **crête de partage** des districts hydrographiques de l'Escaut (Senne) et de la Meuse (Sambre) (visible à la sortie de Rosseignies, rue des Quarante Bonniers en face du chemin de la Maquette – parc éolien,). Vous verrez sur votre chemin plusieurs pièces d'eau. Elles sont nombreuses le long de ce cours d'eau car la nappe phréatique est très haute. C'est pourquoi il est possible que vous croisieiez un **héron cendré** en vol ou une **grande aigrette** au bord des berges d'un plan d'eau.



Prenez la **rue du Coq** sur votre gauche (vous remontez le cours d'eau). Passez devant la maison, le sentier se poursuit entre les arbres au bout de la clôture en châtaignier et n'est pas directement visible. Longez la ferme qui se trouve sur votre gauche. Continuez tout droit sur la **rue du Coq** puis tournez à droite deux fois d'affilée (sur la **rue du Coq** puis sur la **rue du Fraîche Chemin**). Au T, vous arrivez dans la rue de départ (**rue de Scoumont**), l'église se situe sur votre gauche.

Entre deux vallées... la Ronce et le Rosseignies



Avec le soutien des communes partenaires du Contrat de Rivière Senne

Contrat de Rivière Senne ASBL

Place Josse Goffin, 1
1480 Clabecq

Tel/Fax: 02 355 02 15

E-mail: info@crsenne.be

Site: www.crsenne.be

RPM Nivelles

N°entreprise : 0872.191.039

Belfius : BE10 7785 9678 7404

Éditeur responsable : Contrat de Rivière Senne ASBL



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. PARUTION 2024.